



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

CAMPING CAP OUEST SAS

Camping Cap Ouest - 883 893 935 RCS Tarascon

1) Acceptation des conditions générales de vente

Les Conditions Générales de Vente sont téléchargeables sur le site Internet www.camping-cap-ouest.com et affichées à l'accueil du camping. Toute réservation implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente.

2) Conditions de réservation

Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous-louée. Seules les personnes inscrites sont autorisées à occuper l'hébergement ou l'emplacement qui leur est alloué. Le nombre de personnes ne peut excéder la capacité maximum de l'hébergement choisi. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents, ou de leurs tuteurs légaux.

Les prix sont exprimés en euros, et tiennent compte du taux de TVA en vigueur au jour du paiement.

Les tarifs et informations publiés sont communiqués sous réserve des erreurs d'impression ou d'omission pouvant figurer sur les documents publicitaires (textes et visuels non contractuels). Seuls les prix figurant sur la confirmation de réservation sont contractuels.

Les prix sont forfaitaires et s'expriment par nuitée. Chaque emplacement ou location comprend un nombre de personnes inclus dans le forfait (1 ou 2 selon les emplacements ou location) dont au moins une personne majeure. Toute nouvelle personne intégrant l'emplacement sera considérée comme personne supplémentaire et devra s'acquitter du forfait journalier correspondant.

Toute réservation fait l'objet d'une confirmation écrite par e-mail de la part du Camping Cap Ouest.

La confirmation ne devient définitive qu'à réception de l'acompte.

3) Conditions de règlement et caution

1. Acompte

Pour les réservations effectuées à plus de 45 jours de l'arrivée, un acompte de 30% est demandé à la réservation. Seul le versement de cet acompte garantit la réservation aux dates souhaitées. Pour les réservations effectuées à partir de 45 jours avant l'arrivée, le règlement total sera demandé à la réservation.

2. Solde

a) Séjours inférieurs à 15 nuitées

Le solde devra être réglé au plus tard 30 jours avant l'arrivée. Toute réservation non soldée à moins de 30 jours de l'arrivée sera considérée comme annulée, et l'acompte versé sera retenu comme frais d'annulation.



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

CAMPING CAP OUEST SAS

Camping Cap Ouest - 883 893 935 RCS Tarascon

b) Séjours à partir de 15 nuitées

Les locations d'hébergement et d'emplacement doivent être soldées le jour de l'arrivée. La moitié du séjour doit être soldée le jour de l'arrivée et l'autre moitié doit être soldée au maximum à mi-séjours.

4) Moyens de paiement

Les modes de règlement acceptés sont les suivants : carte bancaire, chèque, espèces, chèques vacances (dans la limite de 50 % du prix total du séjour et pour les séjours supérieurs à 3 nuitées), virement bancaire.

5) Caution

A votre arrivée, il vous sera demandé une caution correspondant aux équipements du camping mis à votre disposition de manière privative (bracelets de douche, glacière, bouilloire, etc). Cette caution pourra être déposée soit en espèces, soit par carte bancaire (empreinte bancaire), soit par chèque.

La restitution de la caution se fait le jour du départ, au retour du matériel prêté. Aucune restitution de caution ne sera faite en dehors des horaires d'ouverture de l'accueil.

a) Emplacements :

Caution de 5 € / personne obligatoire. Cette caution vous est demandée en garantie des bracelets vous permettant d'activer les douches. Une caution supplémentaire pourra vous être demandé en cas de prêt de matériel.

b) Locatifs (tentes et chalets) :

Caution de 90 €. Cette caution vous est demandée en garantie des équipements inclus dans les locatifs, ainsi que des bracelets vous permettant d'activer les douches. La caution pourra également être retenue en cas de dégradation du matériel liée à une mauvaise utilisation des lieux.

6) Emplacements / Hébergements :

Les emplacements ou locations sont attribués aléatoirement lors de la réservation. Toute demande spécifique ne pourra être prise en compte qu'après versement de l'acompte et si l'emplacement demandé est toujours disponible. Jusqu'au jour de votre arrivée, nous ne pouvons cependant pas vous garantir que ce placement spécifique sera respecté.



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

CAMPING CAP OUEST SAS

Camping Cap Ouest - 883 893 935 RCS Tarascon

Le locataire accepte l'emplacement / hébergement en l'état (arbres, plantations, végétation...) et s'engage à respecter les consignes en matière d'installations et de nombre de personnes maximum autorisé. L'emplacement / hébergement doit être remis en état initial à la fin du séjour.

Pour les locations d'hébergements (tentes, chalets), l'utilisation de draps ou sacs de couchage et de taies d'oreillers est obligatoire. Des kits de literie à usage limité sont en vente à l'accueil.

Il appartient au client de faire un état des lieux, dès son arrivée (inventaire du matériel, état du matériel, état de propreté), de l'hébergement. Toute réclamation devra être présentée à un représentant du camping, le jour de l'arrivée. Aucune réclamation ne sera admise postérieurement.

Il appartient au locataire d'évacuer ses poubelles. La caution telle qu'indiquée à l'article 5 sera restituée après contrôle de l'état du bien.

7) Animaux

Les animaux domestiques (chiens et chats) sont admis sur le camping avec supplément de prix. Il pourra être demandé à leur propriétaire de présenter à son arrivée le carnet de vaccination à jour. Le vaccin contre la rage est obligatoire. Les animaux devront être tenus en laisse en permanence et les propriétaires sont tenus d'éliminer les salissures qu'ils occasionnent. Les chiens de 1ère et 2ème catégorie sont interdits (détail sur <https://agriculture.gouv.fr/les-chiens-de-categorie-1-et-2-dits-chiens-dangereux>)

Les animaux sont interdits dans les locations TENTES et CHALETS afin d'éviter toutes dégradations. La location sera annulée et aucun remboursement ne sera consentie si cette règle n'est pas respectée. Les Handi'chiens sont autorisés dans nos locations.

8) Heures de départ et d'arrivée

a) Arrivées

Les arrivées se font exclusivement l'après-midi, aux horaires d'ouverture de l'accueil. En cas de dépôt du matériel par un tiers, en amont de l'arrivée du campeur, ce dernier sera autorisé en accord avec la direction, à accéder à l'espace réservé par le campeur le jour même à compter de 13h30. Une dérogation pourra être acceptée sur demande, si l'emplacement n'est pas loué la veille. En l'absence de message écrit du campeur précisant qu'il diffère la date de son arrivée, l'hébergement devient disponible le lendemain de la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de location, et le séjour restera dû sans qu'aucun remboursement ne puisse être accordé.

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée.



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

CAMPING CAP OUEST SAS

Camping Cap Ouest - 883 893 935 RCS Tarascon

b) Départs

Pour tout départ avant l'ouverture de l'accueil, la caution devra être versée par carte bancaire. La clôture du dossier de caution sans débit aura lieu après vérification de la bonne restitution des bracelets de douche / état des lieux des hébergements.

- Emplacements :

Les emplacements doivent être libérés pour 11h00 au plus tard (possibilité d'extension jusqu'à 12h00, sous réserve que les bracelets de douche aient bien été restitués avant 11h00).

En cas de reprise du matériel par un tiers, une caution correspondant à une journée de location supplémentaire sera systématiquement facturée lors de la réservation et restituée si le matériel est bien enlevé le jour du départ avant 12h00.

- Locations

Les tentes et chalets doivent être libérés pour 10h30 au plus tard.

c) Horaires d'ouverture de l'accueil :

- Basse-saison : 09h00 - 11h00 / 16h00 - 19h00

- Haute-saison : 08h30 - 11h00 / 15h - 20h00

Les horaires d'ouverture peuvent être ponctuellement modifiés sans préavis. Un mail vous sera adressé la veille de votre arrivée pour vous indiquer les horaires d'ouverture.

Toute demande spécifique doit être validée en amont par la direction. En cas d'arrivée tardive, des frais supplémentaires seront facturés, ces frais s'élèvent à 20€ / heure.

9) Conditions d'Annulation / Interruption de séjour / Arrivée différée

Le campeur peut à tout moment annuler son séjour, moyennant les frais d'annulation visés ci-après. Toute demande d'annulation devra se faire par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé de réception.

Période d'annulation	Frais d'annulation appliqués sur la base du montant total du séjour
Jusqu'à 30 jours avant le départ	30%
Moins de 30 jours avant le départ	100,00%
Arrivée différée	100,00% (aucun remboursement possible)
Départ anticipé	100% (tout séjour commencé est dû dans son intégralité)



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

CAMPING CAP OUEST SAS

Camping Cap Ouest - 883 893 935 RCS Tarascon

En cas d'arrivée différée ou de départ anticipé, le client ne pourra prétendre à aucun remboursement. Le montant correspondant au séjour restant pourra à titre exceptionnel être transformé en avoir valable 12 mois après le départ du client.

Pour une annulation du fait du camping, le séjour sera intégralement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

10) Garantie Annulation

L'assurance annulation « Campez Couvert » est facultative mais recommandée. Elle vous permet de couvrir les frais d'annulation facturés par Camping Cap Ouest, selon les modalités du contrat signé entre vous et la société Gritchen, titulaire de l'assurance.

Camping Cap Ouest ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable du contenu et des conditions offertes par l'assurance. Les conditions d'assurance sont disponibles sur notre site Internet www.camping-cap-ouest.com, et par e-mail sur simple demande.

Le montant s'élève à 4,5% du montant total du séjour.

11) Rétractation

Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le Code de la Consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L.121-20-4 du Code de la Consommation). Ainsi, pour toute commande d'un séjour auprès du camping, le client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation.

12) Assurances et responsabilité des campeurs

Les vacanciers bénéficient de la garantie de Responsabilité Civile pour tous les dommages corporels ou matériels pour lesquels notre responsabilité sera légalement reconnue. Ils devront avoir une assurance en cours de validité couvrant leur matériel (ou le matériel loué) les garantissant en particulier en matière de responsabilité civile.

Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries, dégradation de biens ou de véhicules ainsi qu'en cas d'accident relevant de la responsabilité civile du client ou d'un autre client.

13) Respect du règlement intérieur

Le règlement Intérieur est affiché à l'accueil et disponible sur simple demande. Il est également consultable sur notre site Internet : www.camping-cap-ouest.com

Il doit être respecté par tous les clients sous peine d'expulsion immédiate sans autre formalité ni remboursement.



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

CAMPING CAP OUEST SAS

Camping Cap Ouest - 883 893 935 RCS Tarascon

14) Informations complémentaires

- Bracelets

Camping Cap Ouest est engagé dans une procédure écoresponsable, notamment dans le tri des déchets et la gestion de l'eau. Pour cela, il vous sera remis dès votre arrivée un bracelet qui vous permettra d'accéder aux douches du camping. Ce bracelet vous sera remis contre une caution de 5 € par personne, comme indiqué à l'article 5.

- Voitures électriques

Au vu des augmentations tarifaires de l'électricité, nous demandons aux clients possédant une voiture électrique ou hybride rechargeable un supplément de 10 € / jour. <https://particulier.edf.fr/fr/accueil/guide-energie/electricite/cout-recharge-voiture-electrique.html> (site EDF concernant la recharge et le coût d'une voiture électrique).

15) Médiation

Toute demande en cas de litige doit se faire par écrit en courrier recommandée avec accusé de réception envoyé à l'adresse de notre établissement dans les 15 jours suivant la fin du séjour.

Le Client a également la possibilité en cas de litige, de souscrire les services d'un médiateur de la consommation. Selon l'article L.612-1 du Code de la consommation : « Tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel. A cet effet, le professionnel garantit au consommateur le recours effectif à un dispositif de médiation de la consommation. ».

Le Client peut contacter un service de médiation à la consommation si ce dernier n'a pas trouvé de solution au litige auprès de la Société.

Le Client peut s'adresser aux services de médiation suivants :

<https://www.economie.gouv.fr/mediation-conso/mediateurs-references>

16) Coordonnées du camping

Toute correspondance avec le camping doit être effectuée aux coordonnées suivantes :

Adresse postale :

Camping Cap Ouest
57 rue de la Grève
29160 Lanvéoc

Courriel : campingcapouest@gmail.com

Téléphone : 02 98 23 64 21

Portable (urgences) : 06 11 82 13 02